



Grotte de Lascaux - Salle des Taureaux

Sommaire*A la une*Lancement des travaux pour
Lascaux 4

P. 1

Mécénat

Lascaux 4 cherche mécènes

P. 2

Mécènes du patrimoine en
Dordogne fête sa première
année avec un nouveau
membre

P. 2

Brèves

P. 3

Choisissez un projet...
soutenez-le!

P. 4

*Retour sur ...*En Avril, les métiers d'art
étaient à l'honneur !

P. 6

Rencontre avec Lionel
Fernandes, sculpteur
ornemaniste passionné

P. 7

Le mot du Délégué Régional

Chers lecteurs,

Le présent numéro de notre lettre vous informe, comme d'habitude, des projets nouveaux et marquants qui jalonnent notre activité en Aquitaine au cours de ces derniers mois, tels que le lancement de souscriptions ou l'organisation du Village des Métiers d'Art lors des Journées européennes des Métiers d'Art 2014, qui montrent la diversité de nos actions.

En outre, nous avons tenu à mettre en lumière le savoir-faire des artisans, voire des artistes, qui œuvrent pour la restauration de notre patrimoine. Ainsi, l'un d'eux vous présente son activité et sa passion pour son métier.

A l'avenir, nous présenterons d'autres métiers dont le rôle est primordial pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine aquitain. Sans ces artisans, notre mission et celles des porteurs de projet ne pourraient aboutir.

Bonne lecture.

Francis ARNAUD
Délégué Régional*A la une*

Lancement des travaux pour Lascaux 4



Dans le cadre de ce vaste projet, une souscription nationale en faveur de la sanctuarisation de la colline de Lascaux a été lancée sous l'égide de la Fondation du patrimoine (cf. page 2).

François-Xavier Bieuville, Directeur général de la Fondation du patrimoine, Maéva Giner, Chargée de mission Service financement des projets publics, Francis Arnaud, Délégué régional Aquitaine, Claude Jean, Délégué régional adjoint, et Jean-Louis Aucouturier, Délégué départemental Dordogne, ont assisté au lancement des travaux du futur centre qui devrait ouvrir ses portes en juin 2016. ♦

Le 24 avril, Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication, était à Montignac pour le lancement des travaux du Centre International d'Art Pariétal Montignac-Lascaux, dit Lascaux 4, en présence des différents partenaires.

Lascaux 4 cherche mécènes



Le 4 avril, la Fondation du patrimoine et le Conseil général de la Dordogne, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine, ont lancé une souscription nationale pour la sanctuarisation de la colline de Lascaux au pied de laquelle sera construit le Centre International d'Art Pariétal Montignac-Lascaux, dit Lascaux 4.

Lascaux 2, fac-similé situé à 200 mètres de la cavité originale, a accueilli déjà près de dix millions de visiteurs. La proximité des sites et l'afflux des visiteurs mettent en péril l'écosystème de Lascaux 1.

Situé à l'extérieur de la colline, Lascaux 4 comprendra un fac-similé complet de la grotte, des espaces d'interprétation, des visites virtuelles et une salle dédiée

aux relations entre l'art pariétal et la création contemporaine. Le montant des travaux s'élève à 50 millions d'euros plus 7 millions d'euros pour les aménagements extérieurs. Le projet sera financé par le Département de la Dordogne (16,6 millions), la Région Aquitaine (16,6 millions), l'Europe (12 millions), l'Etat (4 millions) et l'exploitant (2 millions).

Les fonds récoltés dans le cadre de cette souscription permettront de financer spécifiquement les travaux liés à la sanctuarisation de la colline de Lascaux afin d'améliorer les conditions de conservation de la grotte originale et sa pérennité sur le très long terme. Aidez-nous à préserver ce site qui appartient au patrimoine de l'Humanité, en faisant un don! ♦ *Rendez-vous sur: fondation-patrimoine.org/don-lascaux4*

Mécènes du patrimoine en Dordogne fête sa première année avec un nouveau membre

Lancé en mars 2013, le club Mécènes du Patrimoine en Dordogne comptait quatre entreprises. Depuis le début de l'année, le club accueille un nouveau membre : le cabinet Lempereur & Associés, cabinet d'experts-comptables et de commissaires aux comptes répartis sur 7 sites et 3 départements (Dordogne, Corrèze et Lot). Défendant la valeur de proximité dans son activité, le cabinet a souhaité intégrer Mécènes du Patrimoine en Dordogne afin de participer à la sauvegarde du patrimoine de son territoire d'implantation. Il s'agit

de la 7ème entreprise à rejoindre le club périgourdin.

Pour sa première année d'activité, le club a décidé de soutenir 3 projets sélectionnés par les membres: la restauration d'un pont de type Eiffel à Sarrazac, la restauration d'une petite maison en lauze située à Saint-André-d'Allas et la restauration d'une maison située sur les remparts de la ville de Saint-Astier avec une remise en état d'origine. ♦



L'école Sainte-Marthe Saint-Jean de Périgueux lauréate du concours « Jeunes reporters du patrimoine »



La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) organise chaque année un concours national ouvert aux classes de CE2/CM1/CM2, ayant pour objet d'apprendre aux jeunes générations à mieux regarder leur environnement et à prendre conscience des richesses de nos paysages, de l'héritage culturel qui les entourent, afin qu'elles aient une meilleure connaissance du patrimoine de leur pays. Cette année, c'est la classe de CM2 de Sandrine Lescure de l'école Sainte-Marthe Saint-Jean de Périgueux qui reçoit le premier prix du concours portant sur le thème « L'arbre compagnon ».

Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Les 14 et 15 juin 2014 dans toute la France

Comme chaque année, les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins auront lieu partout en France mi-juin. L'opportunité pour le public de découvrir la richesse et la diversité du patrimoine de proximité. Cette 17ème édition aura pour thème « La lumière et les couleurs de notre patrimoine ».

A cette occasion, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47), le Service Patrimoine du Conseil général de Lot-et-Garonne, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Lot-et-Garonne (STAP 47) et la Fondation du patrimoine organisent **un circuit découverte en Haut Fumélois, le samedi 14 juin**. Ce circuit permettra de découvrir 4 sites du département : un moulin à eau à Lacapelle-Biron, une maison médiévale à Blanquefort-sur-Briolance, la Tuilerie de Condat et l'église Saint-Antoine de Fumel. Chaque visite sera commentée et s'accompagnera du témoignage des propriétaires et des artisans ayant réalisé les travaux de restauration. Participation libre et gratuite. Possibilité d'effectuer le circuit en bus au départ d'Agen (sur inscription avant le 6 juin auprès du Conseil Général au 05 53 69 41 38).

Programme complet sur www.caue47.com ou www.cg47.fr. Pour plus d'informations, contactez le CAUE 47 au 05 53 48 46 72 ou le Conseil Général du Lot-et-Garonne au 05 53 69 41 38.



Adhérez à la Fondation du patrimoine !

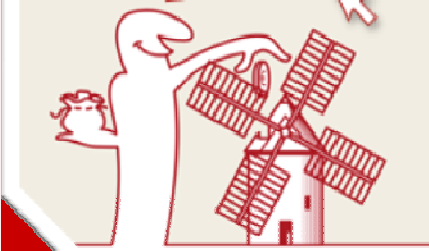


En 2013, 34 nouvelles souscriptions publiques ont été lancées en Aquitaine pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine public et associatif et près de 80 labels ont été délivrés à des propriétaires privés. Toutes ces actions permettent aussi de participer à la sauvegarde de savoir-faire, à la création et au maintien de plusieurs dizaines d'emplois dans le secteur du bâtiment. Sans votre précieux et généreux concours, la Fondation du patrimoine ne pourrait vous accompagner et développer son action en Aquitaine. Soutenez notre action en adhérant !

Retrouvez le bulletin d'adhésion en dernière page de la lettre d'information.

Choisissez un projet...

soutenez-le !



Faites un don sur

www.fondation-patrimoine.org

DORDOGNE

Remparts de Saint-Aulaye

La ville de Saint-Aulaye en Périgord, bien que située à la limite de la Dordogne et de la Charente, appartient au territoire occitan. C'est une terre de frontières,

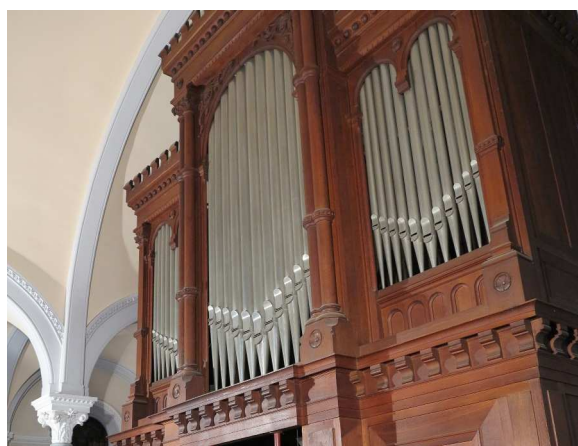
ce qui explique sa fortification et la présence de remparts. Fondée en 1288, c'est l'unique bastide du Périgord Vert. Ses remparts, mesurant environ 300 mètres, sont datés du XV^{ème} siècle. Servant de protection au bourg castral, leur tracé est celui du castrum tel qu'il figure sur le cadastre napoléonien. Erigés sur une assise rocheuse, ils sont composés de moellons calcaires posés sur le rocher, mesurant environ 6 mètres de haut et 2 mètres d'épaisseur.



Il y a quelques mois, environ 30 mètres de remparts se sont écroulés et cela a entraîné la fragilisation d'au moins 20 mètres supplémentaires. Des travaux urgents doivent être réalisés afin de restaurer la partie effondrée et de consolider les parties attenantes. Aidez Sainte-Aulaye à sauvegarder son patrimoine !

GIRONDE

Orgue de la chapelle de l'école Saint-Genès à Bordeaux



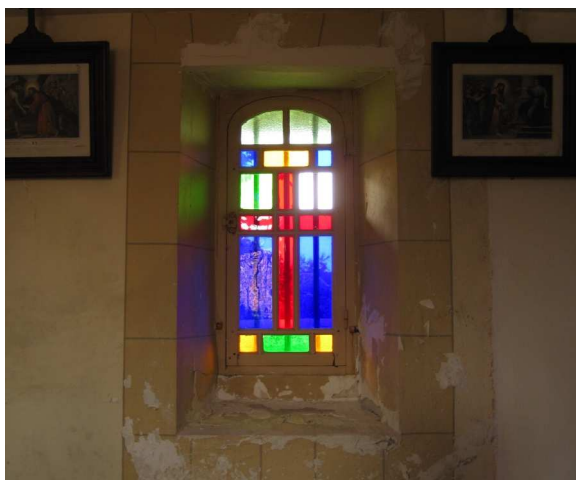
L'orgue Georges Wenner qu'abrite la chapelle de l'Ecole Saint-Genès à Bordeaux est un bel exemple de la facture d'orgue française de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. L'instrument, construit en 1860 par la

manufacture Wenner-Maille installée à Bordeaux, va connaître une restauration qui lui permettra de retrouver le souffle de sa jeunesse. La restauration connaît deux modifications principales : le passage du pédalier de 25 à 30 et la mise en place d'une tirasse Positif. Un partenariat avec le Conservatoire National de Région, l'accompagnement de grands noms de l'orgue, tels Dominique Merlet, et enfin le travail confié à la manufacture Robert Frères de Nantes contribueront à la renaissance de ce bel instrument dans un triple but : cultuel et culturel, mais aussi pédagogique puisqu'une classe d'orgue attend pour voir le jour. Soutenez la restauration de cet orgue !

LANDES

Mobilier et vitraux de l'église de Louer

Site défensif au Moyen Âge, le petit village de Louer possède une église construite au XV^{ème} siècle et dédiée à saint Laurent. L'intérieur de l'édifice est orné notamment d'un tableau représentant la Crucifixion, offert par Napoléon III en 1864 lors d'un voyage en Chalosse. Après la restauration de cette œuvre et de l'autel de la Vierge en 2011, la commune de Louer souhaite poursuivre la mise en valeur de l'intérieur de son église. C'est le mobilier de la sacristie – une armoire de rangement et le siège du Conseil de Fabrique – attaqué par les termites, et les vitraux en verre antique coloré, dont certains sont cassés, qui nécessitent aujourd'hui l'intervention d'artisans et de restaurateurs. Participez à cette nouvelle initiative en faisant un don !



Pour soutenir l'un de ces projets et en découvrir bien d'autres, rendez-vous sur

www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

LOT-ET-GARONNE

Lavoir à Caudecoste



À 15 km au sud-est d'Agen, le village de Caudecoste s'élève dans la vallée de la Garonne. Il tient d'ailleurs son nom, autrefois *Calda Costa*, de sa position élevée. Cette charmante bastide possède un lavoir communal, vestige de la vie quotidienne de nos ancêtres.

Ce lavoir nécessite aujourd'hui une restauration d'ensemble. Ainsi, il sera un point de repos à la disposition des promeneurs et des randonneurs sur le chemin de grande randonnée de Cluny qui traverse la bastide, en reliant Moissac à Moirax. Soutenez ce projet de restauration !



Retour sur...

En Avril, les métiers d'art étaient à l'honneur !

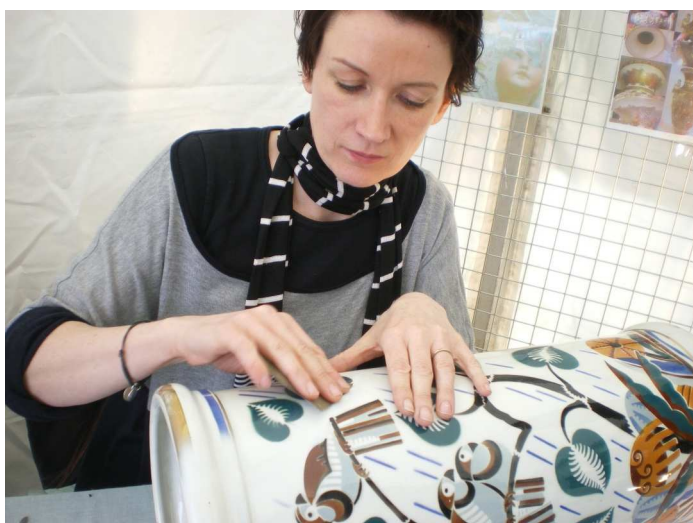


Le 4, 5 et 6 avril derniers, les Journées européennes des Métiers d'Art se tenaient partout en France. A Bordeaux, le public était au rendez-vous sur la place des Quinconces au Village des Métiers d'Art, organisé par la Fondation du patrimoine Aquitaine. L'occasion pour petits et grands de rencontrer des artisans passionnés et de manier l'outil.

Une dizaine de métiers était représentée : tailleur de pierre (TMH), fondeur d'art (La Fonderie des Cyclopes), maître-verrier (Bernard Fournier), ébéniste (Fabrice Garnier), sculpteur-ornemaniste (Lionel Fernandes), restaurateur de pianos (Caroline Pouëdras), gainier et tapissier d'ameublement (Virginie Duthil), conservateur-restaurateur de peinture et dorure (Marie Roux), restaurateur de céramique (Amandine Perrin-Venance). Pendant deux jours, les artisans ont fait découvrir leurs métiers au public par le biais de démonstrations de savoir-faire et d'ateliers d'initiation. L'association L'Outil en Main de la Gironde, quant à elle, proposait des ateliers pour les enfants autour du travail du bois et du fer, de la mosaïque et de la peinture ; participation encouragée par la Fondation du patrimoine grâce au fonds national pour la valorisation des métiers du patrimoine.

De nombreux partenaires de la Fondation du patrimoine Aquitaine ont répondu présents à ce rendez-vous. Les artisans ont notamment reçu la visite d'Alain Juppé, Maire de Bordeaux, Fabien Robert, Adjoint au Maire en charge de la culture, Yves Petitjean, Président de la Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Aquitaine, Arnaud Littardi, Directeur Régional des Affaires Culturelles d'Aquitaine.

Le succès de ces journées montrent l'intérêt du public pour ces métiers méconnus, et parfois menacés. Les artisans, très enthousiastes suite à leur participation au Village des Métiers d'Art, sont tous prêts à se mobiliser en 2015 ! ♦



Rencontre avec Lionel Fernandes, sculpteur ornementaliste passionné



Installé à Talence, Lionel Fernandes est sculpteur ornementaliste, un métier qu'il exerce avec passion.

Pouvez-vous nous présenter votre métier ?

Le métier de sculpteur ornementaliste est un métier très ancien. Le sculpteur ornementaliste met l'esthétique au service de l'utile en réalisant à partir de croquis des ornements de meubles et des éléments de décorations pour l'architecture intérieure. Son savoir-faire va de la réalisation de mouluration à la sculpture en ronde-bosse en passant par la réalisation de motifs floraux.

C'est un métier du bois complémentaire de plusieurs métiers mais bien distinct de chacun d'eux, tels qu'ébéniste ou restaurateur de cadres et dorures. Ce qui me fait dire que c'est un métier noyé parmi d'autres.

Qui vous a initié à ce métier ? Quelle formation avez-vous suivie pour l'exercer ?

Représentant de la 6^{ème} génération d'ébéniste restaurateur et de la 2^{ème} génération de sculpteur ornementaliste, à 8 ans, je me promenais déjà dans l'atelier de mon père. Dès l'âge de 14 ans, il m'a formé à l'ébénisterie. J'ai ensuite passé un CAP de menuisier-ébéniste, un BP d'ébéniste restaurateur, suivi d'un CAP de sculpteur ornementaliste, et je prépare actuellement un DMA option décors mobiliers spécialité sculpteur ornementaliste.

J'ai créé mon entreprise en mai 2010 à l'âge de 22 ans. Aucun atelier n'était spécialisé dans mon domaine d'activité en Gironde ou n'avait la capacité d'accueillir un salarié. Il n'y a que 3 sculpteurs ornementalistes en Aquitaine. Ce contexte m'a poussé

à créer mon entreprise aussi dans l'objectif de sauvegarder ce métier.

Au début de mon activité, je travaillais pour une galerie d'art primitif pour laquelle je restaurais des objets, surtout d'art africain, et réalisais des soclages. J'ai ensuite développé mon entreprise grâce au bouche à oreille et à des manifestations, tels que les Journées européennes du Patrimoine et plus récemment aux Journées européennes des Métiers d'Art. Je fais de la restauration et de la création. Aujourd'hui, mes principaux clients sont des professionnels, tels que les ébénistes, des particuliers et des collectivités territoriales.

En 2013, j'ai reçu le prix du travail manuel, de la création et des métiers d'art du Rotary Club de Bordeaux qui a souhaité récompenser mon parcours professionnel et mon travail.

Dans mon activité, j'apporte beaucoup d'importance au partage des savoir-faire, c'est la raison pour laquelle je propose des cours particuliers et accueille régulièrement des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux en tant que stagiaires pour les initier à mon métier.

Quelles qualités faut-il avoir pour exercer votre métier ?

La patience, la minutie et la volonté sont nécessaires pour exercer le métier de sculpteur ornementaliste. Certains de mes confrères disent qu'il faut avoir un don et du talent, mais je ne suis pas tout à fait d'accord. D'après moi, les clés de la réussite sont la pratique, l'écoute et le temps.

Quelles compétences faut-il acquérir ? Votre métier fait-il appel à des techniques particulières ?

Le métier de sculpteur ornementaliste fait appel à de nombreuses techniques. C'est un métier très vaste. Il faut maîtriser le dessin d'art (copie d'après nature, anatomie, grisaille, etc.), le dessin technique, la gravure, le haut et le bas-relief, la ronde-bosse et la sculpture monumentale dans tous ses états. Il faut également apprendre à maîtriser des outils et des machines, ainsi que le travail du bois en respectant ses propriétés physico-chimiques.

Quelles sont les principales étapes de la restauration ? Quelle étape est la plus délicate ?

Lorsqu'on restaure un objet, il est nécessaire de respecter une déontologie. Toute intervention doit être justifiée et précédée d'une étude historique. La restauration doit répondre à trois objectifs : assurer la pérennité et la lisibilité de l'objet en le rendant à nouveau compréhensible ; conserver son intégrité esthétique et le message culturel de l'œuvre ; et permettre l'accessibilité par l'exposition et la consultation grâce notamment au rapport d'intervention remis aux propriétaires de l'objet à l'issue de la restauration.

Trois principes fondamentaux doivent être respectés : assurer la stabilité physique et chimique des matériaux employés, qui doivent être compatibles avec l'objet et ses constituants ; la réversibilité, toute intervention devrait pouvoir être enlevée ; et la visibilité des interventions, toute modification de l'état original du bien doit être discernable.

Le plus délicat n'est pas la mise en œuvre de la restauration mais l'étape de l'étude (technique, intellectuelle et culturelle) de l'objet qui est déterminante puisqu'elle permet de définir les moyens à mettre en œuvre et les techniques à utiliser.

Parlez-nous des liens que vous tissez avec votre clientèle ?

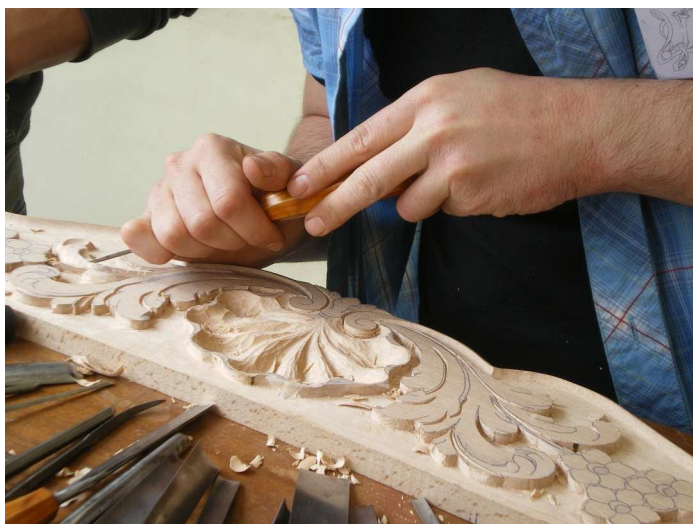
Dans le cas d'une restauration, l'écoute du propriétaire de l'objet et l'échange sont très importants. Cela permet de comprendre la démarche du propriétaire, de créer une confiance mutuelle et de s'adapter au mieux à ses attentes.

Lors des Journées européennes des Métiers d'Art 2014, vous avez participé au Village des Métiers d'Art à Bordeaux : que représentent ces Journées pour vous ?

Les Journées européennes des Métiers d'Art, comme les Journées européennes du Patrimoine, sont

l'occasion de faire connaître mon métier et une manière de le faire vivre. Ces journées me permettent de sortir de mon atelier et d'avoir des échanges très enrichissants avec le public. Elles me permettent aussi de découvrir d'autres métiers et d'échanger avec des confrères et des partenaires. C'est primordial pour faire vivre nos métiers qui sont bien souvent méconnus. ♦ /

Interview réalisée par la Fondation du patrimoine en mai 2014.



Contact:

Entreprise Lionel Fernandes
35 rue Charles Floquet
33400 Talence
06 50 94 90 98 - 05 35 40 56 25



Adhérez à la Fondation du patrimoine pour soutenir son action.

En France, 600 000 édifices non protégés sont menacés de disparition. Sauvons ce patrimoine populaire de proximité et agissons ensemble avec la Fondation du patrimoine!

PARTICULIERS

- Membre actif : à partir de 20 €
(étudiant 10 €)
- Membre bienfaiteur à partir de 100 €
- Mécène à partir de 500 €

Date d'adhésion: ____ / ____ / ____

Nom : _____ Prénom : _____

Entreprise : _____

Association : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____ Courriel : _____

► **MODE DE RÈGLEMENT** Merci de libeller votre chèque à l'ordre de la Fondation du patrimoine Aquitaine et de l'envoyer accompagné de ce bulletin à : **Fondation du patrimoine Délégation Aquitaine – 7, rue Fénelon 33000 Bordeaux.** Toute somme recueillie aura une affectation locale et donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal.

Tout don à la Fondation du patrimoine est déductible :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques : à hauteur de 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable
- de l'impôt sur la fortune : à hauteur de 75% du don, dans la limite de 50.000 €, cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666 €
- de l'impôt sur les sociétés : à hauteur de 60% du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Les dons faits à la Fondation du patrimoine par les héritiers d'une succession, bénéficient d'une exonération totale des droits de succession.

(Nouvelles dispositions fiscales applicables au mécénat à compter du 1^{er} janvier 2005 : loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale modifiant l'art.200-1 du C.G.I.).

Les bénéficiaires du label ne pourront bénéficier de la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du Code Général des Impôts (C.G.I.) au titre des versements effectués au profit de la Fondation du patrimoine sur l'ensemble de la période d'attribution du label.

COLLECTIVITÉS

- Moins de 1000 habitants : à partir de 50 €
- De 1 000 à 3 000 habitants : à partir de 100 €
- De 3 000 à 5 000 habitants : à partir de 160 €
- De 5 000 à 10 000 habitants : à partir de 250 €
- De 10 000 à 30 000 habitants : à partir de 500 €
- Plus de 30 000 habitants : à partir de 1 000 €

Date d'adhésion: ____ / ____ / ____

Département de : _____

Commune de / Communauté de Communes ou d'Agglomération de: _____

Nom du Maire ou du Président : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____ Courriel : _____

► **MODE DE RÈGLEMENT** Merci d'envoyer ce bulletin à : **Fondation du patrimoine Délégation Aquitaine – 7, rue Fénelon 33000 Bordeaux.** Dès réception, un appel à cotisation précisant nos coordonnées bancaires vous sera envoyé.